



**ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE**

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement**.

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires** : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- **Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...
- **Relations de voisinage** : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2^{ème} & 4^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1^{er} & 3^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3^{ème} mardi	14h15-16h45	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1^{er} & 3^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2^{ème} & 4^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1^{er} & 3^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89 **Site internet** : www.adil87.org